



BOURGOGNE

La biodiversité renforcée par un réseau de mares

Pour améliorer le niveau global de biodiversité d'un site, multiplions la variété des habitats. C'est sur ce postulat que, depuis plus de 10 ans, l'ONF (Office national des forêts) travaille sur des réseaux de mares (dans le cadre des contrats Bourgogne-Nature⁽¹⁾), dans les forêts domaniales et communales de Bourgogne. Chaque projet couvre en moyenne 1000 hectares.

Les projets mis en place sur trois sites de la Nièvre (bientôt cinq) permettent de faire un inventaire systématique du patrimoine naturel, et d'établir un plan d'actions pour rendre le réseau de mares cohérent et le plus favorable possible à la biodiversité. Le but n'est pas de se focaliser sur un ou deux objets ponctuels, comme une espèce protégée, mais d'agir en fonction des potentiels du site et de la cohérence de l'ensemble du réseau : obtenir, sur le massif, une diversité maximale des stades d'évolution des mares pour offrir des habitats variés.

Le projet commence par un inventaire rigoureux des parcelles. Les agents patrimoniaux forestiers se mettent en ligne « en virée » à 20 ou 30 m les uns des autres et relèvent systématiquement ce qu'ils observent : mares, zones humides, ruisseaux, sources, mais aussi arbres conservés pour la biodiversité, dolines, grottes, terriers, aires de rapaces de grand diamètre, plantes rares, arbres remarquables ou vestiges anthropiques. Tous les participants sont des personnels de terrain confirmés, mais avec des sensibilités naturalistes variées. Il fallait, de toute façon, concevoir une clef de dé-

termination simple qui permette de classer les milieux suivant leur niveau d'intérêt et d'harmoniser la perception entre les uns et les autres. Pour une mare : fait-elle plus ou moins d'un are, a-t-elle une forme géométrique, est-elle ombragée, ...? Les agents géolocalisent leurs relevés à l'aide d'un TDS⁽²⁾, ce qui permet de cartographier tous les résultats, pour poursuivre avec une seconde phase d'inventaire, plus spécifique cette fois.

« La **non-intervention** fait partie des **options**. »

Il s'agit dans ce second temps d'affiner le travail notamment sur les mares et les zones humides. Après deux passages, afin de prendre en compte les évolutions saisonnières, les cartes sont analysées et les décisions d'interventions sont prises. À l'échelle du site, l'objectif est d'avoir une bonne répartition des habitats et des niveaux de dynamique des mares. Il suffit parfois de reprofiler des berges pour permettre à une mare de faire la

liaison entre deux zones intéressantes pour les batraciens, ou d'étréper pour redynamiser la flore. La non-intervention fait aussi partie des options. Si elle est retenue dans le domaine des mares pour conserver l'éventail des différents stades d'évolution, elle est également utilisée pour mettre en défens certains secteurs comme des zones de non dérangement aux abords d'aires occupées par des rapaces, la création d'îlots de vieillissement ou de sénescence ou encore la réalisation de pont en bois pour préserver la continuité écologique des ruisseaux. Mon conseil : ne pas avoir d'idées préconçues sur la biodiversité que l'on souhaite à l'arrivée, mais au contraire développer toutes les potentialités. •

Hervé Pomponne, Bureau d'études ONF
herve.pomponne@onf.fr

⁽¹⁾ Ils visent à restaurer les Znieff de type 1 depuis 2002. Un nouveau programme est engagé depuis 2012 avec l'association MELA (Maison de l'environnement entre Loire et Allier).

⁽²⁾ Terminal De Saisie : petit GPS permettant un inventaire géolocalisé.



ALLER PLUS LOIN

Avantages collatéraux de la mise en place des réseaux de mares

Le programme de la forêt des Bertranges a permis de s'intéresser aux insectes saproxyliques ou de découvrir un dessin de marelle daté du Moyen-Âge. Celui de Prémery a permis de réaliser un traçage des eaux souterraines par le BRGM

(Bureau de recherches géologiques et minières) qui a montré le lien entre zone humide et captage d'eau potable. Le CNRS de Besançon a également pu faire des analyses polliniques exceptionnelles sur des échantillons datés de -15000 ans, un cas unique de préservation. Un tronc fossilisé de 3700 ans a aussi été découvert. Grâce à la richesse des résultats, le site de Prémery est en cours de classement en réserve naturelle régionale. •



Des équipements pédagogiques pour sensibiliser le public.

© Hervé Pomponne, ONF